

Inscription à une formation continue du CREDE



Marche à suivre

1. Demande d'autorisation

Le·la collaborateur·trice souhaite suivre une formation du CREDE et en fait la demande à sa direction, selon la procédure interne propre à sa structure ou à son réseau.

2. Validation

La direction (ou le service compétent) accepte ou refuse la demande.

3. Inscription en ligne

Une fois la demande acceptée, le·la collaborateur·trice s'inscrit **lui·elle-même** via le site Internet du CREDE.

4. Confirmation et facture

Un courriel de confirmation accompagné de la facture est envoyé par le CREDE au·à la participant·e dans un délai de 10 à 15 jours ouvrables.

6. Réservation de la place

La place est réservée dès que la confirmation et la facture sont envoyés par le CREDE. **Toute annulation est ensuite soumise aux conditions du CREDE.**

5. Transmission de la facture

Le·la collaborateur·trice **transmet la facture au service concerné pour paiement.**

7. Suivi des paiements

Les rappels de paiement sont envoyés par courriel au·à la collaborateur·trice, qui doit **les transmettre au service concerné.**

8. Attestation de présence

L'attestation est remise le dernier jour de la formation.
Si la formation n'est pas encore payée, elle est envoyée par courrier après réception du paiement.

Inscription à une formation continue du CREDE



Marche à suivre

FAQ

Je n'ai pas encore eu de réponse de ma direction et la formation risque d'être complète. Que faire ?

Vous pouvez vous inscrire immédiatement sur le site du CREDE, même sans validation.

Envoyez en parallèle un courriel à formation@crede-vd.ch en précisant que votre inscription est en attente de validation.

- ☛ Votre place sera réservée
- ☛ Aucune facture ne sera envoyée tant que la validation n'est pas confirmée
- ☛ En cas d'annulation, aucun frais ne vous sera facturé

Je n'ai pas reçu de confirmation du CREDE.

Les courriels sont envoyés dans un délai de 10 à 15 jours ouvrables maximum.

Si vous n'avez rien reçu après ce délai :

- Vérifiez vos spams
 - Il est possible que l'inscription n'ait pas abouti
 - Il se peut que vous pensiez être inscrit-e via votre direction, alors que ce n'est pas le cas
- ☛ En cas de doute, contactez : formation@crede-vd.ch

J'ai reçu un rappel de paiement mais ce n'est pas moi qui paye.

Toutes les communications (y compris les factures et rappels) sont envoyées au·à la collaborateur·trice inscrit·e.

- ☛ Il vous appartient de transmettre ces documents au service concerné.

Puis-je annuler ma participation ?

Dès que le CREDE vous a envoyé la confirmation et la facture (par mail), votre place est réservée.

- ☛ Toute annulation est soumise aux conditions générales du CREDE (transmises avec la facture).
- ☛ En cas de changement de structure : l'annulation doit être effectuée par la personne inscrite.

Pour toute question :

- ✉ formation@crede-vd.ch